ner la mort où s'il était tombé accidentellement à l'eau. On ne devait pas tarder à être fixé sur ce point.

D'Havé a, en effet, été trouvé pendu dans sa chambre, jeudi matin à 5 heures. Le chiffonnier était père de six enfants. Sa femme déclare qu'il ne jouissait plus de toutes ses facultés. Le cadavre a été transporté à la morgue de l'hôpital.

La Course Bruxelles-Roubaix

LA RÉUNION DU VÉLODROME DU PARC DES SPORTS DES QUATRE-VILLES

Malgré le temps mauvais, l'épreuve cycliste Bruxelles-Roubaix a obtenu un grand succès. La foule était très dense sur tout le parcours. Les coureurs glissant sur le sol boueux ont fait de nombreuses chutes.

Le Belge Van den Berghe est sorti vainqueur de la course, grâce à son endurance.

Résultats. — A 4 h. 59 débouche sur la piste un peloton de coureurs composé de Van den Berghe, Cruppeland, Depauw, Devraye. Les coureurs font leurs trois tours, Cruppeland mène, suivi des autres. A la cloche, le train s'accélère et à la sortie du dernier virage, Van den Berghe se détache et passe la ligne d'arrivée avec une longueur d'avance. Suivent :

2e, Cruppeland ; 3e, Devroye ; 4e, Depauw ; 5e, Ernest Paul ; 6e, Dubois ; 7e, Faber Ernest ; 8e, Niedergand ; 9e, Vincent d'Huis ; 10e, Plateau ; 11e, Verschoore ; 12e, Burgrave ; 13e, Leturgie ; 14e, Haeck ; 15e, Dupont ; 16e Dethier ; 17e, Blaise ; 18e, Vandorpe.

Comme on le voit, les premières places n'ont pas été prises par les grands coureurs du dernier Tour de France. C'est ainsi qu'Ernest Faber n'arrive que 7e.

Courses au Vélodrome pour encadrer les arrivées

Course d'Abonnés. — 1re série : 1er, Delahaye. — 2e série : 1er, Marcelli. — Repêchage : 1er, Bertrand. — Finale : 1er, Delahaye ; 2e, Bertrand ; 3e, Marcelli. Faux départs pour la finale, Delahaye part et gagne, les autres n'osant pas pousser à fond.

Course d'Indépendants. — 9 partants, 25 tours. — 1er, Debève ; 2e, Pollet, à une longueur ; 3e, Dekroix ; 4e, Adelson. Course vivement menée et très disputée.

Course professionnelle internationale. — 1re série : 1er, Bertrand ; 2e série : 1er, Legrand ; 3e série : 1er, Delahaye. — Finale : 1er, Delahaye ; 2e, Legrand ; 3e, Bertrand (Rombé). Résultats faussés par la pluie. Bertrand tombe au premier tour. Delahaye part alors et gagne seul Legrand à 20 mètres.

Les coureurs refusant le départ (vu l'état de la piste), la suite des courses est supprimée.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

1ère COMMUNIONS Boîtes Dragées Chocolats 5, rue du Priez. LILLE

du 5 mai

Naissances. — André Verdière, rue Franklin, 18. — Anna Blass, rue des Sept-Ponts, fort Masure, 7. — Marcelle Caillant, rue de Denain, cour Boudry, 5. — Marie Gombert, rue Daubenton, 26.

Décès. — Bruno Dejonghe, 43 ans, rue du Trighon, 67. — Céline Vanhuyse, 6 ans, rue du Luxembourg, cour Warnhem 3. — Edmond D'havé, 55 ans, rue Franklin, 57.

CROIX

Accident de travail. — Un garçon brasseur de M. Dutbolt, Camille Hinys, 18 ans, à Leers, s'est luxé l'épaule gauche en descendant un tonneau de bière, à l'estaminet Debloch, rue de l'Egalité. 12 jours de repos. Dr Labbe.

CROIX. — Naissances. — Simonne Desobry, rue des Trois-Villes, 21. — Rupert Poilet, rue Mirabeau, 54.

WASQUEHAL

Nous rappelons que ce soir vendredi, à huit heures très précises du soir, aura lieu chez M. Adolphe Selosse, au Noir Bonnet, la réunion des membres des Comités de section de l'Alliance républicaine (les deux bureaux), en vue de l'organisation du scrutin de ballottage. Présence indispensable.

Route de coupe. — Hier après-midi, M. Delahaye, cabaretier à la « Poste », rue Ferfer, était parti à Lille, laissant sa femme seule au domicile. Un logeur, Julien Benoit, 30 ans, profita de son absence pour rouer de coups Mme Delahaye, vers 5 heures et demie, et cela, pour des motifs futiles. La malheureuse reçut à la tête et à la figure de nombreuses contusions. L'agression fut si violente qu'il fallut appeler le garde Dupont, qui conduisit Benoit au violon municipal.

GANT PERRIN

30, rue Nationale, Lille. — Aujourd'hui 6 et demain samedi 7, derniers jours de la vente réclame à prix exceptionnels. Souplesse, élégance et ganter incomparables.

TOURCOING

Le Xe anniversaire de la fondation de la Fanfare les Amis Réunis. — Jendi matin, la fanfare les « Amis Réunis » a fêté le 10e anniversaire de sa fondation. Elle s'est fait entendre à la messe de onze heures et demie, au Sacré-Cœur, où elle a interprété Le Dauphin, allegro de Gabriel Allier et Clorinde, de Ch. Eustace.

Au sermon, M. le Curé a félicité les musiciens de la bonne intention qu'ils ont eue en se faisant entendre dans l'église paroissiale.

A la suite de la cérémonie, une réception était réservée aux musiciens, au siège de la société, Café du Coq Français. M. Léon De Maeg, secrétaire, fait un court historique de la société ; il félicite le directeur et la Commission du dévouement qu'ils apportent à la bonne marche de la fanfare.

M. Marquette, sous-chef, dit au secrétaire toute la gratitude que lui doit la société pour ses dix années de service et lui remet au nom de tous une gerbe de fleurs et deux objets d'art. L'assistance entonne ensuite un chaleureux vivat.

M. Léon Deman, très ému, remercie et recommande à ses collègues le plus grande assiduité aux réunions.

La pluie persistante de l'après-midi a empêché l'audition projetée sur le terre-plein du Point-Central. Bravant le mauvais temps, ils ont néanmoins donné des aubades à quelques membres honoraires habitant le quartier.

La réception de l'Union Sportive Tourquennoise. — La société l'Union Sportive Tourquennoise qui remportait dimanche dernier le championnat de France de Football-Association, a été reçue hier, jeudi, à la gare par les sociétés subventionnées de la ville. On remarquait la fanfare les Intimes, les Sapeurs-Pompiers, l'Harmonie le Fraternelle, les « Crick-Sicks », la société de gymnastique l'Union Tourquennoise, la Musique municipale, la société de natation, les Enfants de Neptune, le chorale l'Avenir Lyrique, le Sporting-Club Tourquennois, l'Union Sportive Tourquennoise.

A leur sortie de la gare, les onze équipiers victorieux ont été salués aux accents de la « Marseillaise » et littéralement couverts de fleurs et de palmes.

Le cortège s'est rendu à la Mairie, où les vainqueurs ont été reçus dans la cour d'honneur, par l'Administration municipale. Plusieurs discours furent prononcés par le Président de l'Union Sportive Tourquennoise, M. le Maire et M. Filez, capitaine de l'équipe victorieuse.

Les vins d'honneur ont été offerts et plusieurs morceaux de musique ont été joués.

Fin d'une grève. — Les onze hommes de peine de l'huilerie de MM. Dumortier frères, rue d'Amsterdam, ont repris le travail après avoir obtenu satisfaction. Ils réclamaient une augmentation de salaire d'un franc cinquante par semaine et la journée de onze heures au lieu de onze heures et demie.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 5 mai

Naissance. — Jeanne Gillet, rue Saint-Pierre, 41.

Décès. — Jean Deleu, 1 mois, rue Nationale, 122. — Jean Castelain, 50 ans, ouvrier agricole, rue Nationale, 122. — J.-B. Lepers, 64 ans, entrepreneur, rue d'Anvers, 120.

L'ASSASSIN d'Elisa VANDAMME

est arrêté à Paris

C'est un évadé de Cayenne

La Sûreté parisienne, grâce à une circonstance fortuite, vient d'arrêter le meurtrier d'Elisa Vandamme, qui fut, on s'en souvient, coupée en morceaux.

SUR LA PISTE

Il y a quelques jours, l'attention de M. Hamard était attirée par les allures d'un individu habitant au cinquième étage, 40, rue des Marais. Le chef de la Sûreté ayant appris, que durant la nuit du crime du 25 au 26 février, des gémissements avaient été entendus dans cette chambre ; la police surveilla l'individu. On sût qu'il disait s'appeler Antoine Vincenzini, garçon livreur dans une blanchisserie du faubourg Saint-Honoré.

Vincenzini fut mandé chez M. Hamard, et après quelques réticences, il donna sa véritable identité. Il se nomme Paul-Charles Ferdinand, 28 ans, évadé de Cayenne.

Ferdinand avait été arrêté en 1901 pour vol qualifié. Convaincu de complicité avec plusieurs autres individus à Bagnolet, il fut condamné à cinq ans de travaux forcés par la Cour d'assises de la Seine le 10 juin 1902, envoyé à l'île de Ré, puis à Cayenne.

En 1908, à Cayenne, il sublit, pour défaut de présence aux appels, deux punitions administratives. Etant parvenu à s'évader le 10 février, il gagna la Guyane hollandaise, puis le Vénézuela et enfin le Brésil, où il se fit infirmier à Rio-de-Janeiro.

Pris de nostalgie, il revenait à Paris, au mois de novembre dernier, et il logea d'abord 26, rue des Vinaigriers. Il vint ensuite habiter 40, rue des Marais.

PRIS A CAUSE D'UNE CLEF

M. Hamard décida alors de faire une perquisition chez lui. Dans un tiroir il découvrit une clef dont Ferdinand ne voulut pas indiquer la provenance. Or, elle ressemblait totalement à la clef de l'appartement d'Elisa Vandamme ; en effet, le logeur de cette dernière avait pris la précaution de marquer ses clefs sur la tige. Le numéro de la chambre de la victime était XX. Sur la clef découverte se trouvait la même inscription. On envoya aussitôt contrôler, et la clef fut reconnue par le logeur.

LES AVEUX

Devant cette preuve, M. Hamard fit garder Ferdinand à vue. Après avoir nié, l'assassin avoua, en pleurant, son horrible forfait.

Il prétend que Elisa Vandamme est décédée chez lui, de mort naturelle, mais qu'il n'osa pas déclarer le décès parce que, forçat évadé, il avait peur de la police.

Ne sachant comment se débarrasser du cadavre, il résolut de couper le corps pour le faire disparaître. Ce fut le lendemain du crime, avec le propre couteau de la victime, qu'il se mit à sa lugubre besogne.

Il lui fallut quarante-huit heures pour accomplir son forfait. Il résolut de se débarrasser d'abord de la tête, qu'il abandonna rue Botzaris, puis ce furent les autres parties du corps.

L'assassin fut conduit à la Santé, où il est maintenant à la disposition du ministre des colonies, étant donné sa situation d'évadé de Cayenne.

La Grève générale

DE DUNKERQUE

Les incidents de mercredi soir

Contrairement à ce qus d'aucuns redoutaient, les incidents violents survenus dans la nuit de mercredi à jeudi n'ont pas eu d'épilogues.

On avait annoncé des manifestations pour protester contre les arrestations opérées ; il n'en fut rien, et la journée d'hier s'est passée sans incident fâcheux.

Voici la lists des onze individus écroués, à la suite des bagarres de mercredi, dont nous avons rendu compte hier :

Albert Pain, 18 ans, ouvrier de filature, quai de Mardyck, à Dunkerque ; Albéric Mouret, 47 ans, terrassier ; François Dewerdt, 39 ans, journalier ; Henri Picot, 32 ans, terrassier; Jules Coudeville, 30 ans; François Ruaud, 39 ans ; Lucien Grandfart, 20 ans ; Joseph Vinel, 33 ans; Auguste Van Beveren, 29 ans; Emile Baert, 26 ans; Jules Demeester, 25 ans, terrassiers à Saint-Pol-sur-Mer, et Charles Depuydt, 33 ans, journalier, domicilié en la même commune.

Après avoir passé la nuit à la maison d'arrêt, dix d'entre eux ont été remis en liberté provisoire.

Seul, Charles Depuydt, plus gravement compromis, a été maintenu en état d'arrestation ; il est accusé d'avoir battu les agents Desmidt et Simoens ; les autres inculpés seront poursuivis pour injures et tapage nocturne.

Les dockers votent la reprise du travail

Au cours d'une réunion tenue jeudi matin, à sept heures et demie, les ouvriers du port ont chargé une délégation de faire au préfet les propositions suivantes : « Le travail reprendrait vendredi matin au port si les grévistes peuvent obtenir l'assurance qu'aucun manifestant ne sera poursuivi. »

Cette délégation était composée de MM. Debrock, Leny, Coutau, Spriet et Bourgain.

Voici le résultat de l'entrevue avec M. Vincent :

Le préfet a dit en substance aux délégués : Si des délits nouveaux venaient à être commis, de nouvelles arrestations seraient opérées et maintenues. Quant aux délits anciens, le préfet ne peut arrêter le cours de la justice, mais il déclare qu'il n'y a que quatre affaires se rapportant aux faits anciens.

Les deux manifestants arrêtés mercredi seront jugés vendredi, à moins qu'ils ne veuillent obtenir un délai pour préparer leur défense ; dans ce cas, leur comparution devant le tribunal correctionnel serait retardée de trois jours ; le préfet a autorisé MM. Debrock et Coutau à communiquer cette décision aux intéressés à la maison d'arrêt.

Les ouvriers paraissent craindre des arrestations en masse ; M. Vincent n assuré que cette crainte n'est pas fondée ; il ne cherche pas d'incident, au contraire, il désire l'apaisement et la reprise du travail.

Ces déclarations ont été communiquées aux dockers réunis à la Bourse du Travail, au nombre de 1.400 qui s'en sont déclarés satisfaits et ont décidé la reprise du travail pour vendredi matin.

Les ouvriers du bâtiment

A l'assemblée de mercredi soir, le comité de la grève du bâtiment avait annoncé que le lendemain matin MM. Félix Coquelle, maire de Rosendael, et Vancauwenberghe, maire de Saint-Pol-sur-Mer, s'entremettraient auprès des entrepreneurs pour obtenir une entrevue entre ceux-ci et les grévistes.

Bien qu'aucun des intermédiaires désignés n'ait reçu mandat officiel, cette démarche a été tentée mais n'a pas abouti.

Arrivée du commandant du Corps d'armée

Le général Davignon, commandant du 1er corps d'armée, arrivé jeudi par le train de midi 40, a inspecté dans l'après-midi les troupes cantonnées à Dunkerque ; avant de repartir par le train de 5 h. 40, le général en chef a assisté à une conférence à la sous-préfecture, entre les autorités civiles et militaires.

Il a été décidé que le service d'ordre serait maintenu jusqu'à la reprise complète du travail.

Le général Davignon a pu constater que l'esprit des troupes restait excellent.

Certain journal socialiste a annoncé qu'une fraction du 33e de ligne avait fraternisé avec des manifestants grévistes ; cette information est absolument sans fondement. Nous pouvons assurer qu'aucun incident de ce genre ne s'est produit.

Les syndicats ouvriers décident la reprise générale du travail sauf pour les terrassiers et maçons

Dans une réunion tenue dans la soirée, les syndicats ouvriers ont décidé la reprise du travail pour vendredi matin pour tous les ouvriers autres que les terrassiers et les maçons ; ces derniers continuent la grève.

Le service d'ordre sera maintenu vendredi en son intégralité pour assurer la protection des travailleurs.

Courses de Lille

QUATRIÈME RÉUNION

On peut dire qu'il y a vraiment des amateurs de courses à Lille, car, malgré le temps détestable de dimanche, l'assistance était assez nombreuse tout au moins dans les tribunes. Nous avons remarqué au pesage MM. Scrive et Binauld, conseillers généraux, Bonte, président du conseil d'arrondissement, Baudon, adjoint au maire, Druez, Lesot, conseillers municipaux, etc. ; la partie de la pelouse réservée au public non payant était à peu près déserte et il y avait peu de « piétons » dans l'enceinte à un franc. On a entendu avec plaisir, l'excellente musique du 43e.

Les courses se sont disputées sous la pluie dans un terrain très lourd ; elles ont été intéressantes. En voici les résultats détaillés :

3e prix de la Société des Steeple-Chases de France (Régional 3e série, course de haies), 1200 fr., 2.800 mètres, 9 inscrits, 5 partants.

Départ en face du pesage. Frênes part en tête, Corncob en dernière position. Après le premier tour, Higlander prend la première place ; Hoquet se rapproche dans le tournant du côté de Lambersart, et engage une lutte très vive avec le leader. Corncob rejoint le lot, mais Higlander continue à rester en tête ; au Café des Fleurs, Frênes qui avait rétrogradé disparaît de la course.

Higlander gagne facilement ; 2e, Hoquet, à trois longueurs du premier ; 3e, Corncob à 4 longueurs.

Prix de la Deûle (au trot monté), 1500 fr.. La distance minima est de 2.800 mètres, elle augmente en raison du total des sommes gagnées ; 7 inscrits, 5 partants ; trois ont 2.800 mètres à parcourir ; deux ont 2,825 mètres.

Le départ est médiocre. Galgala perd toutes chances. Songe-Creux, bien parti, prend la tête et gagne comme il veut.

1er, Songe-Creux, à M. A. de Wazièrees, 2.800 mètres en 5 m. 9 s. ; 2e, Gaillard, à M. Ch. Cardon, 2.825 mètres en 5 m. 17 ; 3e, Henri M., à M. L. Derguesse, 2.800 mètres en 5 m. 20 ; 4e, Galgala, à M. O. Rondony, en 5 m. 23 1/5.

Prix des Obstacles (steeple-chase militaire, 2e série), objets d'art, 3000 mètres, 11 obstacles dont la rivière. Course d'officiers. Il n'y a pas moins de 30 inscrits, malheureusement les officiers de cavalerie du 1er corps sont tous à Dunkerque, retenus par le service d'ordre.

Neuf chevaux prennent le départ qui est très bon. Les chevnux sont bien groupés en peloton, montés tous par de remarquables cavaliers ; bien que le terrain soit très mauvais, les obstacles sont franchis avec aisance sans aucune chuts ; le saut de la rivière a son succès habituel. La course ne se dessine que dans le dernier tournant où Rexer et Pierrette prennent plusieurs longueurs sur les autres et entament une lutte passionnante qui ee termine à l'avantage du premier cheval.

1er, Rexer, à M. de Rochemontelx, lieutenant au 3e hussards (monté par M. de Massas, lieutenant au 8e hussards), à quatre longueure du 2e, Pierrette, à M. Pagès, lieutenant au 11e dragons (le propriétaire); le 3e, Anatole, à M. de Bellegarde, lieutenant au 12e dragons (propriétaire), suit à 2 longueurs.

Arrivée très applaudie.

Meunier rentré au paddock avec une légère atteinte au pied droit de devant, doit recevoir eur place les soins d'un vétérinaire.

Prix des Chênes (au trot monté ou attelé ; rendement de distance par vitesses constatées) ; 2000 fr. ; distance minimum 3.200 m., maximum 3.350, 18 inscrits, 9 partants.

Course intéressante. Glaneur (3.200 m.) tient la tête pendant tout le premier tour, puis Avenir (3.325 m.) passe premier et, après une lutte de quelques secondes avec Glaneur, prend décidément le meilleur. Cependant Friedland (3.325 m.) et Eglantine 3.350 m.) se rapprochent du second; le premier ayant course gagnée — Il finit d'ailleurs arrêté devant le poteau — mais les deux derniers ne peuvent mieux faire que de se disputer avec acharnement la troisième place.

1er, Avenir, à M. Delebart (monté par M. de Wazièrees), 3.325 m. en 5 m. 52 s. ; 2e, Glaneur, à M. E. Leplatre (Braux), 3.200 m. en 5 m. 52 s. 1/5 ; 3e, Eglantine, à M. G. Derossy (Pain), 3.350 m. en 5 m. 52 s. 2 cinquièmes ; 4e, Friedland, à M. P. Godet (Lesaulnier), 5 m. 54.

Prix du Paddock (Steeple-chase. A vendre aux enchères). — 2.000 fr., 3.400 mètres. 6 inscrits, 5 partants, 14 obstacles dont la rivière.

Master-Bob II mène. H. M. the Grafter est le dernier ; ce cheval ralentit devant chaque obstacle et ne saute qu'avec difficulté, il est bientôt loin nerrière les autres. La course se dessine bientôt entre Master-Bob II, Frise II et Le Dauphin, tous trois bien groupés. Gladys ne peut suivre le train. Après la rivière, Master-Bob II fait une faute et commence à rétrograder. H. M. the Grafter est arrêté. La lutte se poursuit entre Frise II et Le Dauphin pour se terminer à l'avantage de Frise II, à six longueurs du 2e, Le Dauphin. Le 3e, Master-Bob II est loin derrière.

A la rentrée au paddock et conformément aux conditions de la course, le gagnant est vendu aux enchères par le ministère d'un commissaire-priseur, sur la mise à prix de 2.000 fr. MM. Jacquin, le propriétaire, et M. Marmiesse se disputent le cheval qui est finalement adjugé pour 2.800 fr. à M. Marmiesse.

Prix National (trot monté ou attelé. Rendement de distances par sommes gagnées). — 1500 fr. Distances minimum, 2.850 m. ; maximum, 3.000 m. 20 inscrits, 16 partants.

Voici encore une course au trot bien intéressante, Gemma, 2.850 m., à M. de Wazières, est tout d'abord premier, il conservera sa place jusqu'au dernier tournant où, malgré les coups de cravache de son cavalier, la jument rétrograde et disparaît pendant que prennent la tête Fortunio (2.850 m.), Hélios, le second représentant de l'écurie de Wazières (2.850 m.), Bécassine (3.000 m.) et surtout Falmouth parti à 3.000 m. et qui a fait une course magnifique.

Finalement Falmouth, à M. J. Defontaine (monté par le propriétaire), remporta la victoire : 3.000 m. en 5 m. 14 s. 2/5 ; 2e, Fortunio, à M. L. Perrot (Visapère), 2.850 m. en 5 m. 15 s. 3/5 : 3e, Hélios, à M. de Wazières (Landry), 2.850 m. en 5 m. 18 s. ; 4e, Bécassine, à M. De Riemaecker (Verkinder), 3.000 m. en 5 m. 22 s.

La réunion a pris fin à six heures. La prochaine réunion a lieu dimanche, à deux heures et demie.

G. C.

UN BON REMÈDE POUR LA GORGE

Pour guérir rapidement les *grenouillons, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines herpétiques et autres, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation*, faites usage des **TABLETTES DU Dr VATEL**. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à M. BERTHIOT, rue des Lions, 14, Paris.

DOUAI

Une explosion à Dorignies

Mercredi après-midi, un grave accident s'est produit sur le carreau de la fosse numéro 4 des mines de l'Escarpelle, à Dorignies.

Le boute-feu, Emile Waxin, se trouvait seul dans la poudrière voisine de la baraque des ouvriers du jour, tenant à la main gauche un détonnateur au fulminate de mercure, qui explosa.

Le malheureux eut l'index et le majeur gauches enlevés, l'œil gauche arraché de l'orbite.

Le docteur Bret, appelé en toute hâte, le pansa, puis le fit reconduire à son domicile, aux Corons Verts, D, n° 4, d'où on le transporta à l'Hôtel-Dieu de Douai.

Waxin est marié et père de trois enfants.

AUBY

Incendie. — Un incendie dont le cause est inconnue a détruit la grange de M. Wafflart, cultivateur, remplie de récoltes.

Les dégâts sont évalués à 1.500 francs ; il y a assurance.

En prenant le « Winearnic », les faibles deviennent forts

CAMBRAI

SOLESMES

Un enfant de dix ans tamponné

Hier, Madame veuve Bisiau, de Vertain, était venue accompagnée de son petit-fils pour prendre le train de 2 h. 50, pour le Cateau. Arrivée sur le deuxième quai, elle s'aperçut qu'elle avait oublié ses tickets. Son petit-fils s'élança pour aller les chercher, mais il ne vit pas arriver le train 1669, de Cambrai, et avant que tout secours pu lui être porté il fut atteint par le machine. Relevé aussitôt il reçut les soins de M. le docteur Delhaye qui constata une fracture de l'os frontal. Une partie du cuir chevelu est enlevé.

Le blessé put être reconduit en voiture à Vertain.

Emphysème pulmonaire

L'Emphysème est causé par la dilatation des alvéoles pulmonaires, l'air circule mal dans les bronches, et la régénération du sang reste incomplète. Comme l'asthme, l'emphysème donne lieu à des crises d'étouffement et se traite de même. Le meilleur remède à employer est la Poudre Louis Legras, qui calme instantanément les plus violents accès et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras 139, boulevard Magenta, à Paris.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Monsieur Joseph VANDAME

Veuf de Dame Jeanne ROUSSEAU

Brosseur

décédé à **Lille**, le 4 mai 1910, à l'âge de 66 ans, muni des sacrements de notre Mère la Sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi** et **Service solennels** qui auront lieu le **samedi 7** dudit mois, à onze heures, en l'église Saint-Etienne, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière du Sud, pour y être inhumé.

(Les Vêpres, Matines et Laudes seront chantées la veille, à 5 heures 1/2 du soir).

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tenremonde, 10, à 10 heures 3/4.

Des **Messes** seront célébrées dans ladite église le lundi 23 mai, pendant toute la matinée et un **Obit solennel** sera chanté le même jour à onze heures (les Laudes à 10 heures 1/2).

On est prié de n'apporter ni fleurs, ni couronnes.

5, 8 m.

Port de Dunkerque

SUR RADE le 5 mai

B.-Ayres, st. holl. Zeaniand, 3326, dm, Anvers, vap. Tunisie, 2047, dm.

ENTRÉES du 4 mai

Légué, sl. fr. Prolétaire, 81, orge.
Bayonne, v. Combral, 576, d.
Calais, v. fr. Ville de Rochefort, 1291, dm

SORTIES du 4 mai. — Néant

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES :	VENANT DE :
Marseille 1er mai, st. fr. El Kantara	Dkque
Nice 25 avril, vap. fr. Ville de Dunkerque	Dkque
Swansea 4, st. Beck Frères	Barry

DEPARTS :	ALLANT A :
Barry 3, st. Beck frères	Swansea
Dakar 1er, st. fr. Amiral Aubé	Dkque
Karrachee 1er, st. Arnonlen	R. U. ou Cont.
Calcutta 30 avril, st. Glenmoray	Dkque

PASSAGES. — Malte 4 mai, st. Clan Graham, Saigon à Dunkerque. — Aden 30 avril, st. ang. Clan Macpherson, Bombay à Dunkerque.

Superbes reproductions

EN HELIOGRAVURE

des plus célèbres tableaux et statues

DE LA

BIENHEUREUSE JEANNE D'ARC

La Vision de Jeanne d'Arc,	Lenepveu
Jeanne au bûcher,	Id.
Jeanne à Orléans,	Id.
Jeanne à Reims,	Id.
Les Voix de Jeanne d'Arc,	Wagret
Jeanne écoutant ses voix,	Lenette
Id.	Benouville
Id.	Bastien Lepage
Id.	Lafon
Id.	Chaper
Jeanne et la France,	Merciè
Jeanne d'Arc à Reims.	Ingres
Jeanne priant,	Doyen
Jeanne d'Arc à cheval,	Dubois
Hommage à Jeanne d'Arc,	Benner

Chaque estampe : **1 franc**
Franco : **1 fr. 10**

En vente à la Librairie de la **Croix du Nord**
1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)
— LILLE —

ChronosBARTH

MERVEILLES de PRÉCISION
Chronos BARTH Précision. 29 f.
Chronos BARTH Huitaine. 38 f.
Chronos BARTH Répétition. 65 f.
Envoi gratuit du prospectus illustré sur demande.
A. BARTHET, Horloger, Besançon.

MALADIES DE LA PEAU

Eczéma, Acné, Dartres, Rougeurs

Radicalement **GUÉRIES** par la

MERVEILLEUSE POMMADE

Adermatose HAAS Le pot : 2f. 50

A **Lille** : Phie Collardet, rue de Béthune. — A **Roubaix** : Lefion, Ph., 161 bis, Grande-Rue. — A **Tourcoing** : Bernemont, Ph., 18, rue Carnot. — A **Dunkerque** : Ph. Jean-Bart, 7, place Jean-Bart.

Par les

TEMPS FROIDS & HUMIDES

« consommez d'autre apéritif que le

Banyuls-Trilles

soigneusement préparé avec un **vieux et excellent vin pur** et le **meilleur quinquina** et vous en ressentirez les effets toniques et bienfaisants.

C'EST L'APÉRITIF D'HIVER

par excellence

recommandé par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants

Refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette

BANYULS-TRILLES

Elle m'en voulait d'être, en quelque sorte, sortie de son programme.

Nous n'entrâmes point en explications. Et, tandis que le spectacle se poursuivait, distraite et pour la première fois, peut-être, demeurant indifférente aux manifestations d'art et de talent que nous étions convlés à goûter, je restais les yeux fixés sur la loge payée deux mille francs par les Monti-Ville. Les femmes étincelaient de diamants ; derrière elles, immobiles, se tenaient des hommes d'une correction élégante. C'était comme l'apothéose d'un luxe splendide.

Et, là-bas, dans un coin perdu, bien loin, en sabots, vêtue de loques de misère, une femme au visage brûlé de fièvre, aux yeux de démente, avait usé sa vie à crier à tous que ce luxe était du bien volé ?... Et l'on riait d'elle, on ne l'écoutait pas, on la traitait de folle ?...

Et cependant, parce que je venais de paraître douter de cette folie, M. Monti-Ville m'avait répondu : « Madame a raison ? »

Passionnée par ce mystère, je me pris moi aussi, à répéter ce qu'en un jour de deuil et de larmes, j'avais entendu Suzanne crier d'une voix déchirante : « La vérité... la vérité !... »

«... A-t-elle des convictions politiques, votre amie ? » demandait, à quelques jours de là, le baron Collier à Mme Malmenet.

Il avait été lui rendre visite, avant son départ pour le Midi.

« — Je le crois.

« — Se défie-t-elle des opinions de Monti-Ville, ou travaille-t-elle pour son adversaire ?

« — Quelle idée !

« — Son attitude, l'autre soir, a été pour nos projets une défaite.

« — Mon amie a connu la baronne de Mertens, et cette dame lui a mis en tête un tas de choses qui l'indisposent contre les Monti-Ville.

« — Faut soigner ça !... La folie est contagieuse. On en a découvert le microbe. Votre amie l'aura gagné en allant à Mertens. C'est dommage ; elle paraissait sensée. Elle vient donc, je vous le disais, de nous faire un tort considérable.

« — Comment ?

« — Est-ce sa vue, est-ce le mot qu'elle a dit l'autre soir à l'Opéra ? Monti-Ville refuse, aujourd'hui, d'entendre parler de quoi que ce soit, et en donne comme raison ceci, qui est assez confus : « Je ne veux pas recommencer ! » Sa femme m'a supplié de ne point insister. Elle a horreur du Béarn et de tout ce qui peut ramener son mari de nos côtés.

« — Chaque fois qu'il y va, il me revient plus malade, m'a-t-elle confié. C'est absolument comme s'il allait y prendre un renouvellement de l'affection qui le tourmente et à laquelle les médecins ne comprennent rien... » Force a donc été d'abandonner l'idée de porter Monti-Ville à la députation !... A-t-il eu peur que la lutte ne reprenne, que ses adversaires n'aillent fureter dans les paperasses de sa vieille querelle avec la baronne et n'y repêchent des accusations, pour les lui jeter à la face, sous forme d'articles de journaux ou d'affiches injurieuses ? Du vivant de la pauvre dame, tous étaient contre elle : elle représentait l'ancien régime et on la méprisait d'autant. Mais elle est morte, l'intérêt supérieur de la République aidant, on pourra bien faire une héroïne... Des contradictions pareilles se volent tous les jours : soyons prudents et renonçons à nos projets !

« — Je me désolais donc d'une part, ma chère Madame Malmenet, poursuivit le baron Collier, d'avoir fait un voyage inutile et d'autre part, m'en consolais du mieux que je pouvais, lorsque je rencontrai Tavoix, Boby Tavoix, l'aviateur.

« Il m'aborde de cette façon cavalière qu'ont les jeunes, aujourd'hui — façons charmantes et flatteuses, somme toute, en ce qu'elles n'ont jamais l'air de s'apercevoir que... les autres ont des rides !...

— « En forme mon oncle ?

« Me voilà d'un coup rajeuni. En camarade, nous allons déjeuner. Partie charmante.

« On cause de tout et de rien.

« Enfin l'on dit :

« — Savez-vous la nouvelle ?

« — Pas un mot.

« — Jo Monti-Ville se marie.

« — J'en sors. On est resté muet pour moi.

« — On n'annonce pas encore. D'ailleurs, ça tangue, ça tangue toujours, ces histoires-là.

« — Ah ! tant pis... Le nom de la demoiselle ?

« — Suzanne de Mertens.

« Je bondis.

« — Vous êtes malade ?

« — Mais non, très bien portant, au contraire, température excellente, pouls normal, bon pied, bon œil, superbe appétit...

« — Trêve de plaisanteries !... Suzanne de Mertens ?

« — J'ai dit.

« — Mais alors, je la tiens... je la tiens !

« — Qu'est-ce que vous tenez ?

« — Mon élection !

« — Vous vous présentez ? Dans quelle circonscription, grands dieux ! et pour le triomphe de quelles idées, mon oncle ? »

« Je redevlens sur-le-champ, pour une protestation des plus vives, un homme sérieux.

« Cinq quarts d'heure après j'étais chez Monti-Ville.

« — Voilà les difficultés écartées, notre élégé n'est pas perdu ! Comment, votre fils épouse la petite de Mertens, cette enfant charmante... des yeux comme ça... une bouche comme ça...une taille... une taille... que, toute petite, j'ai fait souvent sauter sur mes genoux... et vous ne m'en dites rien ? »

« Monti-Ville ressemble à un homme que l'on saisirait à la gorge. Il est lent à répondre, comme s'il ne trouvait pas ses mots.

« Et oppressé, solennel, des larmes dans la voix — de vraies larmes ! — il déclare, le bras tendu comme s'il le jurait :

« Le ciel m'est témoin que ce mariage est mon désir le plus cher...

« — Après, vous vous présenteriez ?

« — Non, non, fait-il de la main comme incapable de parler.

« Votre fils prendrait-il votre place ?

« Et toujours de la main, il paraît me dire :

« — Comme il voudra ! comme il voudra !...

« J'ai aussitôt cherché à voir Jo Monti-Ville.

« La chose a été difficile. — Avez-vous remarqué que les gens qu'on souhaite rencontrer sont toujours sortis ? Enfin je le rejoins.

« — Vous épousez Suzanne, cette délicieuse enfant ? me suis-je écrié en l'abordant. — Contez-moi cela !

« A quoi il a répondu avec une sensibilité qui m'a paru un peu... antique pour nos temps de positivisme :

« — J'aime Suzanne et n'épouserai qu'elle !

« — Vous vous présenteriez à la députation à la place de votre père ? »

« A la réponse à ma question j'ai retrouvé, par exemple, les jeunes de notre époque et le signe qui leur est particulier : une superbe indifférence pour tout ce pas qui ne leur est absolument personnel.

« — Tout m'est égal, pourvu que j'épouse Suzanne !

« Piqué au jeu par ces démarches, voulant me préserver des reculades et savoir sûrement à quoi m'en tenir, je me décidai à questionner aussi Mme Monti-Ville.

« — Eh bien ! chère Madame, lui ai-je dit. Jo épouse Suzanne de Mertens ? On vient de m'annoncer cela.

« Elle a eu un geste de désespoir et ce cri :

« — Il me faut la certitude que ce mariage est la fin des transes et des tourments que je vois autour de moi pour que j'y consente !

« Heu ! heu ! cela n'était pas très chaud, sans avoir rien pourtant d'un refus définitif.

« Alors, poussant plus loin mes interviews, j'ai couru à Prax, chez les Battant, afin de connaître sur ce sujet les opinions de la petite institutrice.

« Le rêve était beau !... Je pensais voir la mignonne dans la joie : pas du tout !...

« — Non, non, je ne veux pas... n'en parlons jamais !... jamais... jamais ! Maman n'y eût pas consenti... »

« Et moi de riposter, fâché :

« — Votre mère n'était point sûre de ce qu'elle ne voulait pas... voyons ! Je l'ai assez connue pour en témoigner. C'était une de mes vieilles amies... Souvenez-vous !

« — Oh ! pauvre maman... Oh ! mon pauvre Jo !... »

« Et des larmes... des larmes !... C'est tout ce que j'ai pu en tirer.

« Enfin, cela non plus n'avait rien de définitif. — Je ne désespère donc pas d'arriver à mes fins.

« L'union de Suzanne avec celui que